

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2021

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2021

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	3 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 18
Renseignements complémentaires	19 - 21

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.



Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Lévesque CPA Mont-Tremblant inc.¹

Mont-Tremblant
Le 3 mai 2022

¹ Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A121002

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

5

	2021	2020
REVENUS NETS DU CENTRE		
D'IMMATRICULATION (annexe A)	93 427 \$	74 817 \$
PRODUITS		
Activités (annexe C)	315 510	514 306
Cotisations des membres	82 450	96 157
Subventions - Ville de Mont-Tremblant	24 425	43 000
Revenus de placements	4 738	4 380
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	(1 084)	2 432
Autres	24 569	15 393
	450 608	675 668
	544 035	750 485
CHARGES		
Activités (annexe C)	378 574	591 690
Charges d'exploitation (annexe B)	150 984	149 345
	529 558	741 035
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	14 477	9 450
AUTRES PRODUITS (CHARGES)		
Aide gouvernementale - prêt CUEC	20 000	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	34 477 \$	9 450 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

6

	Investis en immobili- sations	Affectés	Non affectés	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	15 200 \$	150 000 \$	214 261 \$	379 461 \$	370 011 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(3 150)	-	37 627	34 477	9 450
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	2 835	-	(2 835)	-	-
SOLDE À LA FIN	14 885 \$	150 000 \$	249 053 \$	413 938 \$	379 461 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT

BILAN

31 DÉCEMBRE 2021

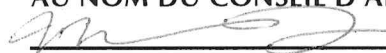
7

	2021	2020
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	59 802 \$	6 879 \$
Placements temporaires	734 348	680 250
Débiteurs (note 3)	34 042	39 177
Subventions à recevoir	-	76 154
Frais payés d'avance	11 572	753
Placements à long terme réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	60 601	-
	900 365	803 213
Placements à long terme (note 4)	6 765	68 002
Immobilisations corporelles (note 5)	14 884	15 200
	21 649	83 202
	922 014 \$	886 415 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus (note 6)	47 442 \$	71 551 \$
Produits reportés	4 441	3 262
Subventions reportées (note 7)	416 193	432 141
	468 076	506 954
Dette à long terme (note 8)	40 000	-
	508 076	506 954
Actifs nets		
Investis en immobilisations	14 885	15 200
Grevés d'une affectation interne	150 000	150 000
Non affectés	249 053	214 261
	413 938	379 461
	922 014 \$	886 415 \$

Éventualités (note 9)

Engagements contractuels (note 10)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021****8**

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	34 477 \$	9 450 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 150	3 136
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	1 084	(2 432)
Aide gouvernementale - prêt CUEC	(20 000)	-
	18 711	10 154
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	5 135	(29 491)
Subventions à recevoir	76 154	(76 154)
Frais payés d'avance	(10 819)	7 645
Créditeurs et frais courus	(24 109)	(2 530)
Subventions reportées	(15 948)	206 191
Produits reportés	1 179	1 006
	50 303	116 821
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(54 546)	(404 165)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 834)	(1 670)
	(57 380)	(405 835)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Dettes à long terme	60 000	-
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	52 923	(289 014)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	6 879	295 893
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	59 802 \$	6 879 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. MODIFICATION DE MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers - Instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés

L'organisme a adopté les modifications au chapitre 3856, Instruments financiers, relatives à la comptabilisation des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Ces nouvelles exigences prévoient principalement qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur. Sinon, son coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme. L'évaluation ultérieure dépend de la méthode utilisée initialement et sera généralement le coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, ou la juste valeur.

Conformément aux dispositions transitoires, de tels instruments financiers qui existent à la date de première application, soit le 1er janvier 2021, sont évalués comme suit. Le coût d'un instrument assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur à la date d'ouverture de la première période présentée à titre comparatif, soit le 1er janvier 2020. Le coût d'un instrument qui n'est pas assorti de modalités de remboursement est réputé correspondre à sa valeur comptable selon les états financiers consolidés de la société, déduction faite des pertes de valeur, à cette même date. La juste valeur d'un instrument qui est un placement dans des actions cotées sur un marché actif est déterminée à cette même date.

L'adoption de ces nouvelles exigences n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation, s'il y a lieu, sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Les revenus de placements affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les cotisations sont comptabilisées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les commissions et les autres produits ou subventions reportés sont comptabilisés à titre de produits lorsque le service a été rendu ou lorsque les biens ont été livrés.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs, des subventions à recevoir et de l'aide gouvernementale à recevoir.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds d'actions de sociétés et d'obligations cotées en bourse.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)***Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Mobilier de bureau - centre d'immatriculation	Amortissement dégressif	20 %
Enseigne	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 ans

AIDE GOUVERNEMENTALE

L'aide gouvernementale est comptabilisée aux états financiers lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'organisme s'est conformé et qu'il continuera de se conformer à toutes les conditions nécessaires pour obtenir l'aide en question.

L'aide gouvernementale est portée en diminution du coût des actifs ou des charges connexes.

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

13

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reçues pour lesquelles les dépenses seront engagées dans une période ultérieure sont reportées et comptabilisées aux revenus lorsque les dépenses relatives sont réellement engagées.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

En raison de la difficulté de déterminer la valeur du temps consacré par les bénévoles à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services, celui-ci n'est pas constaté dans les états financiers.

3. DÉBITEURS

	2021	2020
Clients	15 068 \$	6 005 \$
Sommes à recevoir de l'État	9 152	6 800
Aide gouvernementale à recevoir	9 822	26 372
	34 042 \$	39 177 \$

Un client représente 92 % des clients au 31 décembre 2021 (45 % en 2020).

4. PLACEMENTS À LONG TERME

	Coût	2021	2020
Titres et fonds à revenu fixe, portant intérêt à 2,2 % par an, échéant en décembre 2022	60 000 \$	60 601 \$	60 000 \$
Actions et fonds d'actions	5 929	6 765	8 002
	65 929	67 366	68 002
Placements à long terme réalisables au cours du prochain exercice	60 000	60 601	-
	5 929 \$	6 765 \$	68 002 \$

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

14

4. PLACEMENTS À LONG TERME (suite)

Les encaissements à recevoir au cours du prochain exercice sont estimés aux montants suivants :

2022	60 000 \$
	60 000 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	23 786 \$	18 726 \$	5 060 \$	2 899 \$
Mobilier de bureau - centre d'immatriculation	7 745	7 640	105	132
Enseigne	1 600	1 128	472	590
Matériel informatique	21 288	19 947	1 341	1 916
Améliorations locatives	30 583	22 677	7 906	9 663
	85 002 \$	70 118 \$	14 884 \$	15 200 \$

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2021	2020
Fournisseurs	29 551 \$	36 541 \$
Sommes à remettre à l'État	7 795	5 490
Salaires et vacances à payer	10 096	14 550
Subventions à remettre	-	14 970
	47 442 \$	71 551 \$

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

15

7. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées à court terme représentent des subventions reçues au cours de l'exercice ou d'exercices précédents et destinées à couvrir des charges des prochains exercices relatives au Programme d'acquisition de compétences en entreprise (PACE).

	2021	2020
Le solde à la fin est composé des différents programmes suivants:		
Cuisine	145 835 \$	152 581 \$
Vente-conseil	131 191	134 842
Réception	139 167	144 718
	416 193 \$	432 141 \$

	2021	2020
Solde au début	432 141 \$	225 950 \$
Plus: Montant net reçu ou à recevoir à la fin de l'exercice	-	517 128
	432 141	743 078
Moins: Montants constatés à titre de produits de l'exercice	15 948	310 937
Solde à la fin	416 193 \$	432 141 \$

8. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Emprunt, d'un montant original de 60 000 \$, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	40 000 \$	- \$

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

16

9. ÉVENTUALITÉS

L'organisme a assumé la responsabilité éventuelle en se portant caution envers la Société de l'assurance automobile du Québec de toute fraude éventuelle jusqu'à concurrence d'un montant de 15 000 \$.

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 104 575 \$ et les versements à effectuer, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, au cours des prochains exercices sont les suivants :

2022	23 062 \$
2023	23 062 \$
2024	23 062 \$
2025	23 062 \$
2026	11 512 \$
Autres	815 \$

Par ailleurs l'organisme s'est engagé, en vertu du programme Doublez-Célébrez, à une promesse de don pour un montant de 6 000 \$ envers Centraide. Ce don a été versé en janvier 2022.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2021 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et sa dette à long terme.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients..

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

RISQUE DE PRIX AUTRE

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

12. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a affecté un montant de 150 000 \$ pour contrer d'éventuelles baisses de revenus de l'organisme.

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ce montant grevé d'une affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

13. COVID19

Malgré le fait que les résultats de l'organisme sont positifs, cette crise est susceptible d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice et d'avoir des répercussions sur les activités futures de l'organisme.

La direction a cependant pris, et continuera à prendre, les mesures nécessaires pour atténuer les répercussions de cette crise sur ses opérations futures. Au cours de l'exercice, l'organisme s'est vu octroyé un prêt de 60 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Ce prêt ne porte pas intérêt et est garanti par le gouvernement fédéral. Le remboursement n'est pas exigé avant le 31 décembre 2023 et fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 33% s'il est remboursé en totalité avant cette date. Sinon, il portera intérêt au taux de 5% à compter du 1er janvier 2024 et le solde sera exigible au plus tard le 31 décembre 2025. L'organisme a l'intention de rembourser le prêt avant le 31 décembre 2023, ainsi 20 000 \$ ont été enregistrés à titre d'aide gouvernementale aux résultats de l'exercice. Enfin, l'organisme a continué à avoir recours à la Subvention salariale d'urgence du Canada et a également reçu des sommes dans le cadre de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

19

	2021	2020
ANNEXE A		
REVENUS NETS DU CENTRE D'IMMATRICULATION		
Commissions	128 916 \$	127 135 \$
Revenus forfaitaires	20 735	20 477
	149 651	147 612
Salaires et avantages sociaux (net d'une aide gouvernementale de 33 484 \$ - 10 465 \$ en 2020)	24 090	48 234
Loyer et locations diverses (net d'une aide gouvernementale de 1 889 \$)	11 061	12 214
Frais de secrétariat et de comptabilité	8 653	2 048
Télécommunications	2 947	974
Taxes et permis	2 168	2 161
Entretien général	2 414	2 616
Énergie	1 117	1 150
Assurances	1 741	1 220
Frais bancaires	1 342	897
Fournitures de bureau et papeterie	691	1 281
	56 224	72 795
	93 427 \$	74 817 \$

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

20

	2021	2020
ANNEXE B		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux (net d'une aide gouvernementale de 64 313 \$ - 29 361 \$ en 2020)	67 318 \$	86 932 \$
Animation	18 000	-
Honoraires professionnels	12 386	2 048
Publicité et promotion	10 893	40 558
Intérêts et frais bancaires	9 394	3 564
Loyer (net d'une aide gouvernementale de 1 259 \$)	8 637	9 341
Frais de bureau	5 845	28 311
Logiciel informatique et site internet	3 433	4 128
Projets spéciaux	3 040	-
Télécommunications	2 170	1 620
Taxes et permis	1 481	1 475
Entretien et réparations	1 469	1 737
Réunions - conseil d'administration et comités	1 238	304
Adhésion Gratuite	1 218	-
Assurances	1 161	1 443
Énergie	745	767
Frais de déplacement	273	79
Cotisations et abonnements	-	1 486
Frais de représentation	-	288
Recouvrement de frais d'administration - PACE	-	(39 085)
Formation et congrès	(867)	1 213
Amortissement des immobilisations corporelles	3 150	3 136
	150 984 \$	149 345 \$

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021****21****ANNEXE C****ACTIVITÉS**

	2021		2020	
	Produits	Charges	Résultat net	Résultat net
Tournoi de golf	23 325 \$	23 485 \$	(160) \$	- \$
Gala	-	18	(18)	(6 935)
Événements membres	310	4 520	(4 210)	(5 144)
Campagne Doublez-Célébrez	270 723	319 867	(49 144)	(57 977)
Plan de développement	-	-	-	104
Programme d'acquisition des compétences en entreprise (PACE)	15 948	15 948	-	(2 766)
Programme d'actions concertées pour le maintien en emploi (PACME)	-	514	(514)	3 154
Monnaie Locale	-	-	-	(2 000)
Campagne J'achète local	5 204	10 338	(5 134)	2 934
Mont-Tremblant à Table	-	3 884	(3 884)	(8 756)
	315 510 \$	378 574 \$	(63 064) \$	(77 386) \$